



Aide aux Détenus Nécessitant des Soins
Médico-Psychologiques

Aide aux Détenus Nécessitant des Soins Medico- Psychologiques

1988 -2018



Aide aux Détenus Nécessitant des Soins
Médico-Psychologiques

30 ans de l'ADNSMP

L'ADNSMP : les origines

En 1987, le **Service Médico-Psychologique Régional (SMPR)** est créé à la maison d'arrêt de Loos : c'est le premier service hospitalier (psychiatrique) implanté dans un établissement pénitentiaire. Il est rattaché au CHRU de LILLE.

Comme souvent, les responsables de ce service (et particulièrement son médecin-chef le Docteur Evry ARCHER) créent une association : l'objectif est de faciliter la recherche de quelques subsides pour financer les activités du service, l'aide aux patients indigents, l'organisation de rencontres et de colloques, la collecte de dons pour les publics accompagnés,plus facilement qu'un organisme comme le CHRU pourrait le faire (ses contraintes administratives rendant ces opérations plus complexes).

Donc, en aout 1988, est créée l'ADNSMPL :

Aide aux Détenus Nécessitant des Soins Médico-Psychologiques à Loos.

Le nom est explicite. Il évoluera en ADNSMP après la fermeture de la Maison d'arrêt de Loos.

Ses buts :

- Favoriser le soutien aux patients, ainsi qu'aux sortants suivis par le SMPR de la région Lilloise et leur accès aux soins.
- Permettre, au sein du SMPR, l'organisation et la coordination des interventions à caractère culturel, social, thérapeutique d'organismes ou de personnes extérieures au Service après aval du Chef de service.

Puis vont s'ajouter au fil du temps, au fur et à mesure du développement de ses activités :

- Organiser les travaux d'étude et de recherche sur les populations pénales dans le respect des lois et règlements régissant la matière.
- Prendre en gestion tout établissement social ou médico-social qui mettrait en œuvre des actions en conformité avec les valeurs et les visées de l'association

Son Conseil d'Administration :

Dès le début, le CA est voulu composite : s'il est composé majoritairement de membres du SMPR, de l'antenne « toxicomanie » (ancien nom du CSAPA en milieu pénitentiaire), il a toujours comporté des membres de l'administration pénitentiaire (directeurs et CPIP), des membres des unités sanitaires, parfois des magistrats et des personnalités extérieures.

Son siège social a été successivement au SMPR de Loos, puis à celui d'Annœullin, pour être depuis 5 ans au 98, rue d'isly, à Lille (bâtiments accueillant l'ATRE).

Les présidents successifs de l'ADNSMP :

Evry ARCHER,	1988-1992 et 1994-2008	Michelle JACQUET,	1992-1994
Éric PIQUET,	2008 -2009	Catherine ADINS,	depuis 2009



Aide aux Détenus Nécessitant des Soins
Médico-Psychologiques

30 ans de l'ADNSMP

En recherchant des sources de financement externes, des dons en nature ou en numéraire, l'ADNSMP a permis, au long de son histoire, de soutenir des personnes en grandes difficultés et sans ressources, et de mettre en place ou poursuivre des activités à caractère thérapeutique au sein du SMPR.

Venir en aide aux personnes accompagnées indigentes

Soutien matériel intra-muros par :

- Achat de vêtements
- Financement de lunettes, de montures, d'audioprothèses
- Achat de livres
- Mise à disposition d'enveloppes timbrées
- Matériel de puériculture, et de linge pour les bébés du quartier « femmes ».

Soutien au moment de la sortie par :

- Participation au transport pour les personnes sortantes ayant un projet de soin dans une autre région
- Nuitées d'hôtel de dépannage
- Dépannages divers

Cette mission se poursuit, sur els fonds propres de l'association, ou par l'utilisation de fonds provenant de dons personnels ou d'organismes ou de sociétés privées.

Si les sommes ne sont pas considérables, il n'en reste pas moins l'importance de ces quelques aides à des personnes dans une précarité totale.

Participer au bon fonctionnement des activités du SMPR et d'autres intervenants soignants

Aide directe au fonctionnement des ateliers du SMPR :

- Musicothérapie
- Ateliers « cuisine »
- Achat de matériel de musique, de musculation, de sport

Autres activités financées, soutenues, ou pour lesquelles l'ADNSMP a servi de relais :

- Intervention d'une socio-esthéticienne au quartier femmes depuis 2004
- Ateliers théâtre et marionnettes ("des maux dits avec les marionnettes")
- Octobre rose et mars bleu (avec la ligue contre le cancer)
- Equipement de parcours sportifs à l'UHSI et l'UHSA

Il ne s'agit pas là de se substituer aux activités normales financées par le CHRU, mais bien d'impulser une action, en vue de sa pérennisation, ou de permettre des aides ponctuelles d'organismes extérieurs.



30 ans de l'ADNSMP

CASA :

Dans un registre un peu différent, de soutien plutôt aux équipes qu'aux patients-détenus, l'ADNSMP a organisé en 1994 l'achat (avec le soutien du Conseil Régional) puis la distribution d'ordinateurs dans les différents services sanitaires des établissements de la région. Ceci pourrait paraître anecdotique mais chacun se rappellera peut-être ce qu'était le parc informatique à cette époque « lointaine ».

L'idée était de peut-être un jour pouvoir centraliser le recueil des données des arrivants, à l'échelle de la région pour un suivi et une analyse des évolutions des caractéristiques des personnes accueillies (cf RAPPEL à l'échelle de Loos). Cette idée « régionale » n'a jamais abouti.

Action de Suivi post-pénal

Pendant plusieurs années, entre 2006 et 2011, l'ADNSMP a assuré un dispositif permettant aux soignants des services de médecine et de psychiatrie des établissements de Lille de rencontrer et poursuivre l'accompagnement post-carcéral des personnes qui étaient suivies en détention.

Il s'agissait de proposer aux soignants et aux personnes récemment sorties la possibilité de se rencontrer dans des locaux adaptés, dans Lille (l'association assurait le secrétariat des rendez vous et la mise à disposition des locaux).

Cette action a pu se mettre en place grâce au soutien de la ville de Lille et des financements CUCS.

Ce dispositif a disparu lorsque des consultations ont pu être mise en œuvre directement dans les locaux des services hospitaliers (à l'hôpital FONTAN en particulier).

Cette initiative a permis les prémices de la logique de continuité des soins, en particulier psychiatriques.

Il s'agissait bien là du rôle historique de l'association d'impulser, de proposer, de tester des approches complémentaires aux pratiques habituelles, pour en démontrer la pertinence, l'intérêt et obtenir ensuite des financements pérennes par les instances à qui devaient revenir naturellement ces tâches.



Aide aux Détenus Nécessitant des Soins
Médico-Psychologiques

30 ans de l'ADNSMP

Activités de veille scientifique et de recherche

SIAL (Serveur d'Informations en Alcoologie Légale) :

Alors que l'addictologie n'en était qu'au début de son développement et de la définition de ses champs d'action, SIAL a permis pendant 4 ans, entre 1998 et 2002 de mener une veille scientifique conséquente autour des problématiques d'alcool en lien avec la justice. Ce sujet était encore très peu abordé et considéré (on pouvait acheter (« cantiner ») de la bière en prison jusqu'à cette époque-là).

Doté d'un poste de secrétariat, installé dans les locaux de Eclat-Graa rue Faidherbe à LILLE, SIAL a assuré cette mission sur des financements européens et régionaux.

RAPPEL (Recherche-Action sur la Population Pénale Ecrouée à Loos) :

Fort des 28 000 dossiers individuels renseignés sur le même modèle pour tout arrivant à la maison d'arrêt de LOOS, le SMPR a organisé la saisie et le traitement informatique de ces données entre 1989 et 2005.

Cette recherche longitudinale s'appuie sur la saisie des dossiers d'accueil des arrivants à la maison d'arrêt de LOOS, renseignés par le personnel soignant du SMPR.

Les 110 items renseignés concernent la personne, son parcours personnel, ses antécédents physiques, scolaires, sociaux, psychiques, ceux de sa famille, et sa situation actuelle en termes de faits commis, acceptation du motif, suivi social, médical, psychologique, pathologies infectieuses et problèmes d'addiction.

RAPPEL est une collaboration entre l'ADNSMPL, porteur du projet et de son financement, le CERIM (Centre d'étude et de recherche en informatique médicale) de l'Université de Médecine, et le SMPR (Service Médico-Psychologique Régional).

Les dossiers sont les mêmes depuis 1988, année d'ouverture du SMPR, et la recherche s'est donc appuyée sur **17 années de saisies (années 1989-2005 incluses), et sur 28 000 dossiers.**

La recherche a été financée par la MILDT, le FEDER, la Région Nord-Pas de Calais, la Drass, et la justice selon les périodes.

Cette recherche a fait l'objet de plusieurs publications et présentations dont : Duhamel A, Renard JM, Nuttens MC, Devos P, Beuscart R, Archer E, Social and Health status of arrivals in a French prison : a consecutive case study from 1989 to 1995, Rev Epidemiol Santé Publique, 2001, N°. 49 : 229-238

Evaluation de la souffrance psychique liée à la détention :

Entre 2006 et 2008, à la demande du Premier Président de la Cour de Cassation Guy CANIVET, l'ADNSMP a réalisé une recherche sur « l'évaluation de la souffrance psychique liée à la détention », qui sert de référence aux magistrats chargés de la réparation des détentions suivies de non-lieu ou de relaxe.

Cette recherche, présentée à l'ensemble des présidents de cours d'appel, a permis de revoir et améliorer la prise en compte de la souffrance psychique, en particulier pour les indemnisations pour réparation de détentions non justifiées.

Un comité de pilotage scientifique réunissait : Catherine ADINS, psychiatre au SMPR de Loos-Sequedin, diplômée de médecine légale, Evry ARCHER, psychologue clinicien et psychiatre, praticien hospitalier - chef du Service Médico-Psychologique Régional (SMPR) de Loos-Sequedin, Régis BEUSCAERT, directeur du Centre d'Etudes et de Recherche en Informations Médicales (CERIM), professeur à la faculté de médecine de Lille, Véronique COUSIN, psychologue au SMPR de Loos-Sequedin, Alain DUHAMEL, maître de conférence à la faculté de médecine de Lille, Marc HAUTEKEETE, psychologue, professeur à l'université de Lille III, Xavier LAMEYRE, magistrat, enseignant à l'E.N.M., Philippe LEMAIRE, procureur de la république auprès du TGI de Lille, Nathalie PRZYGODSKI, professeur de psychologie à l'université de Lille III, Patrick VETEAU, psychologue et dirigeant un lieu d'accueil pour les sortants de prison.

30 ans de l'ADNSMP

L'ADNSMP gestionnaire de structures médico-sociales

L'ATRE (Accueil temporaire pour la Réinsertion) :

L'ADNSMP a proposé la création de l'ATRE en 1994, suite au constat que le travail d'accompagnement et de préparation à la sortie n'aboutissait que rarement, une fois le détenu libéré, faute d'un relais encadrant entre le jour de la sortie et l'accès au dispositif de soin ou d'insertion visé dans le projet.

Ouverte en 1995, au 11 rue alexandre leleux a Lille, L'ATRE est d'abord un CSST avec hébergement temporaire de 10 places, ouvert en continu sur l'année, pour un séjour de quelques semaines en relais entre le jour de sortie de prison, et l'entrée en dispositif de soins ou d'insertion.

En 2009, l'ATRE acquiert le statut de CSAPA avec hébergement et en 2011, déménage au 98 rue d'isly à Lille, puis ouvre 3 nouvelles places pour une capacité actuelle de 13 places.

L'équipe est composée de :



- Un Directeur, un Chef de service
- Sept Educateurs
- Deux Veilleurs de nuit
- Une Référente sociale
- Un psychologue,
- Une infirmière
- Un Secrétaire
- Un Homme d'entretien
- Un médecin

En 23 ans, l'ATRE a accueilli près de 2 000 personnes en provenance de toute la France, mais originaires du Nord pour la moitié d'entre eux. On considère qu'environ les trois-quarts d'entre eux parviennent à mettre en place un projet cohérent au cours de leur séjour, et dans la suite immédiate de leur passage.

20 % sont en aménagement de peine, et 80% d'entre eux ont encore un suivi justice (SME, SSJ, obligations de soins).

L'APPARTÉ :

Les Appartements de Coordination Thérapeutique de l'ADNSMP fonctionnent sans interruption, et hébergent à titre temporaire des personnes **séropositives au VIH, hépatites, ou présentant des pathologies somatiques chroniques ou évolutives, sortant de prison, et en situation de fragilité psychologique et sociale nécessitant des soins et un suivi médical.**

En 2011, l'ADNSMP répond à un Appel A Projet de l'ARS, pour la création dans la zone lilloise de 5 places d'ACT pour des sortants de prison et de 5 places généralistes. La structure est ouverte en 2012, et profite d'une extension de 4 places en 2016, dont deux places pour l'accueil de personnes en fin de vie / soins palliatifs ; soit 14 places en tout.



L'équipe est composée de :

- Un Directeur, un Chef de service
- Deux infirmières
- Une Assistante sociale
- Un éducateur spécialisé
- Un psychologue, une aide-soignante
- Une Secrétaire ; Un Homme d'entretien ; Un médecin

Les appartements sont répartis dans le quartier lillois de Fives, et sont proposés meublés.

Les séjours peuvent durer jusqu'à 2 ans.

Chaque année, l'APPARTE accueille environ 10 personnes nouvelles, pour une file active de 20 personnes environ.

Depuis son ouverture en 2012, l'APPARTE a accueilli 74 personnes, hommes, femmes, couples, avec ou sans enfants, pour 369 demandes. 50% des accueils ont concerné des personnes sortant de prison.



Aide aux Détenus Nécessitant des Soins
Médico-Psychologiques

30 ans de l'ADNSMP

Les activités récentes de promotion de la santé

Depuis plusieurs années, l'ADNSMP monte des projets d'aménagements et d'activité pour les services soignants des établissements pénitentiaires de LILLE (maison d'arrêt de Sequedin, CP d'Annœullin, UHSI et UHSA) en servant de relais organisationnel entre des partenaires financiers et les services.

Les activités sont ainsi financées par l'ADNSMP et se déroulent dans les établissements, et le matériel spécifique acheté grâce à ces montages est offert aux services hospitaliers par convention avec le CHRU de Lille.



Depuis 2015, les intervenants des services sanitaires des établissements pénitentiaires lillois organisent des activités autour des opérations octobre rose (prévention et dépistage du cancer du sein) et mars bleu (prévention et dépistage du cancer colorectal).

Ces actions évoluent selon les années (intervention de socio-esthéticienne, ateliers théâtre débat, jeu sur les dépistages, ateliers d'art plastique, atelier santé, défilé de mode, atelier couture, ...) et impliquent une participation active des détenus dans les ateliers ou dans des actions (participation à la réflexion autour du projet et dans les différentes activités proposées).

Ces actions sont financées par des partenaires extérieurs comme M comme Mutuelle, la Ligue contre le cancer, l'ARS, via l'association qui sert de support.

Ces actions sont financées par des partenaires extérieurs : la Ligue contre le Cancer, l'ARS, la CPAM de LILLE-DOUAI, via l'ADNSMP qui sert de support.

Nos partenaires qui interviennent lors des différentes activités proposées sont : la LIGUE CONTRE LE CANCER, l'association Emeraude, le CODDES, le centre social de l'arbrisseau, la compagnie de théâtre LA BELLE HISTOIRE, la fondation KIABI.

Actions Unité Hospitalière Sécurisée interrégionale (UHSI)

L'activité en cancérologie prend une part de plus en plus importante dans l'activité de l'UHSI (100 patients traités en 2017 et 250 séjours). Afin d'améliorer l'accueil des personnes soignées pour un cancer, un groupe de travail a été formé pour développer les soins de support notamment l'activité physique adaptée.

Un cofinancement FONDATION CAISSE D'EPARGNE et LIGUE CONTRE LE CANCER a permis acheter du matériel adapté et mis à disposition des patients en chambre, de créer un chemin de mise en forme, et l'embellissement des couloirs et de la salle d'activité par la pose de panneaux décoratifs.

Par ailleurs, l'UHSI est un des partenaires principaux de l'APPARTE.



Aide aux Détenus Nécessitant des Soins
Médico-Psychologiques

30 ans de l'ADNSMP

Educateur-relais à l'ATRE

De façon expérimentale pour deux ans, nous nous sommes vus confiés en par l'ARS en 2017 une mission de soutien et d'accompagnement pour les publics addictes sortant des prisons lilloises, en complément des activités du CSAPA référent du CHRU de Lille, dans ces établissements. Il s'agit des personnes sans solution immédiate.

L'éducatrice chargée de cette mission, attachée à l'ATRE, prend en charge immédiatement à la sortie, y compris par leur accompagnement physique, les personnes suivies par le CSAPA référent des établissements, pour lesquels un projet est mis en place, et orientées vers nous.

Si la plupart des sortants de prison ont des solutions personnelles immédiates, souvent en lien avec la famille, il reste cependant une partie d'entre eux, et souvent les plus fragilisés, les plus précarisés qui se retrouvent sans aucune solution immédiate.

Cette situation met en péril la continuité de leurs soins, et tout projet qui avait pu être élaboré pendant la détention. C'est le terreau de la rechute, de la récidive, et de l'aggravation des situations présentées, dans un cercle vicieux dramatique.

Trouver des accompagnements immédiats, pertinents, en particulier pour les publics consommateurs, et/ou les publics atteints de troubles psychiques reste un combat premier de l'ADNSMP.



Aide aux Détenus Nécessitant des Soins
Médico-Psychologiques

30 ans de l'ADNSMP

Organisation de colloques et journées d'études

Tout au long de son histoire, l'ADNSMP a été organisatrice, ou organisatrice-support de colloques, journées d'études, moments de rassemblement.

Il est souvent bien plus simple pour une association d'être à la manœuvre, pour aller chercher des aides et soutiens, organiser les venus des experts, réserver une salle, gérer les facturations, faire publier les actes.

**Voici quelques exemples des moments de rencontre et de partage proposés
par notre association :**

4 décembre 1992

**Journée de réflexion des psychiatres des SMPR sur
« article D398 du CPP et article 64 du CP »**

19 octobre 2005

**Journée sur « toxicomanie et prison »
à l'occasion des 10 ans de l'ATRE**

5 juin 2008

Journée de réflexion sur la « défense sociale »

13 et 14 novembre 2008

Journées sur « troubles mentaux et défense sociale »

21 et 22 Novembre 2013

Journées des SMPR à LILLE